

Verbes impersonnels et introducteurs de rhèmes en latin et en roman*

1. La construction impersonnelle et la perspective fonctionnelle de la phrase

La perspective fonctionnelle (ou communicative) de la phrase et l'ordre de ses constituants sont deux problématiques qui se rencontrent nécessairement ; un de leurs points d'intersection est révélé par l'étude de la construction dite ‘impersonnelle’ et de ses diverses variétés. En effet, le terme ‘impersonnel’ recouvre, dans l’usage courant, des configurations morpho-syntaxiques assez différentes, qui ont cependant pour trait commun une sorte de défection vis-à-vis de la catégorie de la personne verbale, une catégorie qui se vide ici, pour ainsi dire, de ses possibilités de commutation. Par ce biais, la question de l’impersonnel se lie naturellement à celle du sujet, actant présupposé par tous les autres actants chaque fois que la personne verbale fonctionne normalement. Il n'est donc pas étonnant que le comportement ‘unipersonnel’ des verbes n'ait pas cessé d'intriguer les grammairiens ; il est bien naturel aussi que le phénomène trouve difficilement le cadre approprié à son traitement, sans parler des tâtonnements de la terminologie.

La notion de sujet, nécessairement liée à celle de prédicat, renvoie à un fonctionnement de la langue qui porte l’empreinte de la logique ; cependant, le jeu du prédicat, du sujet et des compléments traduit en même temps la visée communicative du message, puisque l’arrangement et le traitement prosodique de ces constituants doivent créer une structure pragmatique adaptée aux besoins du contexte discursif et de la situation. Cette double détermination de la phrase n'a pas échappé aux linguistes de la fin du XIXe siècle, qui s'approchent du problème avec une intuition psychologique : chez Hermann Paul (1920⁵, 124, première éd. 1880), ‘sujet psychologique’ et ‘prédicat psychologique’ apparaissent avec un sens voisin de celui que nous donnons à ‘thème’ et à ‘rhème’ ; et le même Hermann Paul constate que le sujet ‘grammatical’ et le sujet dit ‘psychologique’ ne peuvent pas coïncider dans les phrases ‘impersonnelles’ du type fr. *il gèle*, all. *es regnet* (*ibid.* 131-133). Dans la linguistique psychologique classique, pour ainsi dire, Albert Sechehaye (1926, 148) enregistre le même divorce des deux ‘sujets’ pour le type de phrase fr. *il vient un homme*, en affirmant que le verbe impersonnel *il*

* Travail réalisé avec le soutien financier du Fonds National Hongrois pour les Recherches Scientifiques, OTKA, K 81913.

vient se comporte comme le « support psychologique de ce qui suit ». Par là, nous arrivons au cœur de notre problématique : en effet, nous pouvons reconnaître le siège de l'information essentielle – c'est-à-dire le rhème – dans la deuxième partie de la phrase (*un homme*) ; la ‘rhématisation’ de ce groupe nominal a été expressément signalée par une forme verbale, un ‘introducteur de rhème’. Le procédé transformationnel qui aboutit au type de phrase *il vient un homme* a ainsi pour but une ‘rhématisation forte’ ou, autrement dit, une ‘mise en relief non contrastive’ (la ‘mise en relief contrastive’ étant réalisée par la structure fr. *c'est un homme qui vient*)¹.

Nous devons donc admettre qu'il existe, dans le français – et dans les autres langues romanes aussi – des structures qui expriment la perspective communicative de la phrase d'une manière très directe pour ainsi dire, au détriment de la liaison logique entre un sujet et un prédicat. La combinaison du verbe qui n'a pas de sujet proprement dit et du groupe nominal qui s'y rattache fait partie, naturellement, d'un ensemble plus vaste de phrases, ‘non canoniques’², où nous trouvons également les structures avec adverbe présentatif (fr. *voici / voilà + GN*, it. *ecco + GN*) ; et toutes ces constructions sont apparentées au type de phrases qui, tout en conservant un sujet au sens ordinaire du terme, utilisent ce sujet d'une manière insolite, en le postposant au verbe dans des langues qui se caractérisent par un ordre fondamental SV. Cette sorte d'inversion traduit certains besoins pragmatiques : il peut s'agir du remplissage de cadres préétablis (listes, comme dans le reportage d'un défilé : *arrive le groupe X, arrive le groupe Y*; indications scéniques : *entre le roi*³; cf. roum. *urmează o pauză*) ou de l'annonce de quelque chose d'imprévu (*et soudain apparaît X*) ; d'une manière plus générale, cet ordre est apte à la rhématisation d'un GN après un verbe intransitif⁴ (it. *è scoppiata la rivoluzione*, exemple de Salvi / Vanelli 2004, 34; esp. *prosperan los negocios*, exemple de Gili y Gaya 1968, 92). Nous arrivons ainsi à un problème de sémantique : est-il possible de prévoir, dans les langues romanes, certaines sphères sémantiques qui prédisposent les locuteurs à choisir la construction impersonnelle ?

¹ Dans le cadre de cette contribution, nous nous intéressons uniquement aux phrases ‘impersonnelles’ contenant un ‘rhème’ proprement dit, donc nous faisons abstraction du type ‘météorologique’ fr. *il gèle* (verbe ‘avalent’ ou ‘sans actant’, selon la terminologie de Tesnière (1959, 239-240)). Pour quelques indications concernant l’histoire du problème de l’impersonnel dans la grammaire française, cf. Kiss (1987, 62-66).

² Pour la notion de ‘phrase canonique’ ou ‘schéma structurel de base’, voir Riegel / Pellat / Rioul (2009⁷, 211-212).

³ À propos de ce type, citons la formulation de Riegel / Pellat / Rioul (2009⁷, 258) : il s’agit de verbes qui « indiquent l’entrée ou la persistance dans l’univers de discours du référent de leur sujet nominal ».

⁴ Pour Sechehaye (1926, 147), l’ancien ordre *vient un homme* a subsisté en français « pour marquer que le terme substantif était le véritable prédicat de l’énoncé ». Wartburg et Zumthor (1958², 193) s’inspirent de cette définition lorsqu’ils affirment : « le propre [...] de la construction impersonnelle, par rapport à la personnelle, est de transformer le sujet en prédicat ».

2. Problèmes sémantiques

D'une manière générale, on dira que les expressions impersonnelles introduisant un rhème tracent un cadre dans lequel vient prendre place l'information centrale. Il est normal de supposer que ce 'cadre' se comporte comme une 'annonce', suivie d'un constituant au sémantisme plus particulier, en rapport avec la situation et l'univers discursif qui sont communs aux participants de la communication. En effet, on constate empiriquement que les 'introducteurs de rhèmes' sont très souvent porteurs d'une signification verbale fondamentale : existence ou non-existence d'un référent (personne, chose ou événement), modalité déontique ou potentielle (c'est-à-dire renvoi à des 'mondes alternatifs'), appréciation modale ou sentimentale. La réalisation syntaxique de la relation entre introducteur et rhème est variable : elle couvre une large gamme impliquant des phrases 'non canoniques' ainsi que des propositions infinitives et des subordonnées verbales de type complétif dépendant d'expressions impersonnelles⁵. Nous pouvons enregistrer ainsi les constructions spécifiques figées que les langues romanes – et déjà le latin tardif – ont développées, pour marquer l'existence, par généralisation du sujet suivie de son abolition : lat. *habet* > fr. (*il y*) *a*, esp. *hay* ; ajoutons l'expression, également spécifique, qui leur correspond en l'italien, mais qui traite le sujet d'une manière moins radicale, pour ainsi dire, l'accord en nombre étant conservé : it. *c'è un uomo / ci sono uomini*. Le latin classique connaît lui-même l'annonce d'un 'événement' ou d'un 'état de choses' à l'aide d'expressions typiques utilisant une 3^e personne sémantiquement spécialisée, dont dépend une prétendue 'subordonnée consécutive' : *fit ut / accidit ut epistulam scribam* "il arrive que j'écrive une lettre" ; ajoutons, pour une sorte de mise en relief de l'existence', la structure relative *sunt qui scribant* "il y en a qui écrivent". Dans les phrases gouvernées par des verbes impersonnels, l'expression de la modalité déontique se réalise le plus souvent à l'aide d'une combinaison qui comporte un infinitif ou une subordonnée complétive, ce qui rend plus manifeste encore la bipartition de la structure : un syntagme initial ('introducteur de rhème'), doté d'un sémantisme 'fondamental', comme la 'nécessité', se trouve suivi par un point d'aboutissement ('rhème'), représentant la véritable nouveauté du message. Ainsi avons-nous, en français – à côté de la structure *il faut* + GN –, les séquences *il faut* + 'infinitif' et *il faut que* + 'subordonnée'. Derrière la variété du matériel que nous offrent ici les langues romanes, on découvre la permanence du besoin : des vocables anciens peuvent se perdre, mais la langue forge des outils nouveaux qui les remplacent, en ayant recours notamment à des verbes qui se prêtent à une spécialisation sémantique dans le domaine en question. Si le verbe impersonnel *oportet*, lexème d'importance centrale pour l'expression de la 'nécessité' en latin, ne survit pas dans la plupart des idiomes romans, *fallere* se tient prêt pour entrer dans ce champ sémantique en français, au prix de la bifurcation morpho-sémantique qu'on

⁵ Les verbes qui participent à ces expressions impersonnelles ne sont généralement pas des verbes 'essentiellement impersonnels' : ils sont exclus de la commutation des personnes verbales précisément dans le type d'emploi que nous appelons 'introducteur de rhème'.

lui connaît⁶; on peut ajouter *uelle*, apparaissant dans l'expression impersonnelle *it. ci vuole* “ il faut ”, “ il est nécessaire ”. Ce va-et-vient lexical peut conduire à la naissance de nouveaux paradigmes verbaux, appartenant au vocabulaire fondamental des langues : c'est le cas de *falloir*, mais aussi de *estovoir*⁷, usuel en ancien-français ; l'apport étranger joue également un rôle (*it. bisogna*, roum. *trebuie*, attribués respectivement aux superstrats germanique et slave⁸). On retrouve un ensemble d'expressions fondamentales dans le domaine de la modalité potentielle, avec une bipartition typique du message, le verbe impersonnel étant suivi d'une subordonnée rhématique (fr. *il se peut que*, roum. *se poate să*). La prise de position subjective que reflète la modalité potentielle se complète, de manière assez naturelle, par l'appréciation morale ou affective, ce qui explique les impersonnels *decet*, *me iuuat*, *me delectat*, *mihi placet* en latin⁹, ainsi que le type fr. *il convient que / de*, *il importe que / de*. Ainsi, pour un certain nombre de sémantismes fondamentaux, il existe des expressions prototypiques et, autour d'elles, un large halo réunissant des nuances différentes ; la tendance syntaxique est à la bipartition de la phrase, avec utilisation de morphèmes démarcatifs et une possibilité de délimitation prosodique. Compte tenu de cette bipartition, on dira, naturellement, que les verbes et expressions impersonnels proprement dits, qui font l'objet de cette étude, réalisent de la manière la plus typique la rhématisation par ‘extrapolosition’, procédé qui consiste à faire sortir le rhème du cadre phrastique habituel, sans recours cependant à un véritable ‘impersonnel’¹⁰.

Il est curieux de constater qu'une bipartition du message servant à mettre en relief le rhème existe dans une autre sphère morpho-syntaxique ; cette solution est appelée également ‘emploi impersonnel du verbe’, ce qui amène une importante confusion terminologique. Il s'agit de la tendance qui consiste à transformer la marque clitique du verbe ‘pronominal’ en marque de verbe ‘non personnel’, tendance que connaissent certaines langues romanes et qui est très développée en italien. Au cours du passage de *it. si mangiano le mele* (‘pronominal passif’, avec accord entre verbe et sujet) à *si mangia le mele* (‘pronominal non personnel’, sans accord)¹¹, l'intransitivant *si*, qui

⁶ Sur le rapport entre *faillir* et *falloir*, cf. FEW, s. v. *fallere*.

⁷ L'étymologie retenue par le REW (s. v. *opus*) et le FEW (s. v. *opus*) est l'expression impersonnelle latine *opus est*. Concernant les expressions impersonnelles dénotant la ‘nécessité’ en ancien-français ainsi que leur mouvement diachronique, voir en particulier Buridant (2000, 399-401).

⁸ V. REW, s. v. *sonium*, LEI, s. v. *bisogno* et Cioranescu (1961), s. v. *treabă*.

⁹ Pour les questions de l'impersonnel en latin, voir Bassols de Climent (1948, 82-90) ; cf. également Hofmann/Szantyr (1965, 414-417).

¹⁰ Cf. fr. *Cela amuse Sylvie que Pierre soit tombé* (exemple de Riegel/Pellat/Riou 2009⁷, 723) ; *it. Sarebbe una pazzia andarci ora* (exemple de Salvi/Vanelli 2004, 267) ; esp. *Me pesa de haberlos ofendido* (exemple de Gili y Gaya 1968, 79) ; roum. *îmi place să dansez* (exemple de Gramatica limbii române 1966², I, 244). Notons que l’‘extrapolosition’ du rhème – et ainsi la bipartition de la phrase – apparaît comme une sorte de modèle sémantico-pragmatique chez Wierzbicka (1988, 106-107) analysant les jugements de type affectif en anglais (*I'm pleased to meet you ~ It's nice to meet you*).

¹¹ Tournure caractérisant « certaines variétés de l'italien » selon Salvi/Vanelli (2004, 75) ; cf. le

avait représenté un ‘agent humain indéterminé’, a été converti en un indice d’‘introducteur de rhème’ ; l’absence d’accord signale précisément la bipartition de la phrase. La perspective fonctionnelle de la phrase tend donc à s’exprimer par différents procédés syntaxiquement marqués quand les locuteurs éprouvent le besoin de prêter au dosage de l’information un relief particulier.

3. Problèmes diachroniques

Sur le plan diachronique latino-roman, il est assez naturel de chercher un rapport entre l’exploitation croissante des procédés de rhématisation forte et la modification de l’ordre des termes, qui a eu lieu en latin tardif. Durant la période classique du latin, l’ordre des constituants – libre du point de vue des fonctions syntaxiques – se prêtait avec souplesse à l’expression de la perspective communicative de la phrase. Les types d’arrangement possibles étaient donc nombreux ; il semble, cependant, qu’à l’époque postclassique, certains arrangements soient devenus plus fréquents, ce qui a d’ailleurs entraîné une étape vers l’ordre plus rigide des langues romanes. D’une part, le verbe, fréquent à la fin de la phrase en latin classique, quitte aisément cette place pour des raisons de rhématisation tout à fait compréhensibles. Deux citations de Grégoire de Tours, choisies au hasard, peuvent illustrer le phénomène. Le verbe y occupe la première place et précède l’essentiel du message, exprimé sous forme de compléments :

posuit manum super oculos eius [sc. heretici]. (Greg. Tur. 2,3, p. 43,2) “ il posa la main sur les yeux de l’homme [sc. de l’hérétique]. ”

ou de sujet :

ait ad eum episcopus. (Greg. Tur. 2,1, p. 37,27) “ l’évêque lui dit. ”

D’autre part, le sujet tend à occuper la première position, quand il joue le rôle du thème, ce qui est fréquent dans les phrases agentives ; et il apparaît souvent comme postverbal, collé néanmoins au verbe et rattaché à celui-ci par un lien sémantique étroit :

in flumine Minio [...] capiuntur pisces IIII noui uisu et specie. (Hydatius 253) “ dans le fleuve Minius [...] sont pris quatre poissons, nouveaux pour leur apparence et pour leur espèce. ”¹²

Les échantillons cités montrent qu’en latin tardif, le prédicat verbal se déplace vers la première zone de la phrase et qu’en même temps, la place du sujet devient plus

type espagnol *se vende casas* (pour l’espagnol, voir Gili y Gaya 1968, 76-78).

¹² Un exemple où le phénomène caractérise une suite de phrases à l’intérieur d’un même récit : *Post haec omnia mortuus est Chlodoueus rex in pace [...] A transitu sancti Martini usque ad transitum Chlodouechi regis fuerunt anni centum duodecim [...] Habebat quoque Theudericus filium nomine Theudobertum.* (*Liber Historiae Francorum* 19, p. 273,17) “ Après tous ces événements mourut en paix le roi Chlodouechus [...] Du décès de saint Martin au décès du roi Chlodouechus s’écoulèrent cent douze années [...] Theudericus avait un fils nommé Theudobertus.”

prévisible ; cette relative uniformité entraîne, sur le plan pragmatique, le besoin de renforcer l'opposition entre le ‘marqué’ et le ‘non marqué’. Ce besoin se traduit, sur le plan syntaxique, par une exploitation plus intense des structures (déjà présentes dans la langue) qui assurent la rhématisation forte. La tendance pouvait prendre appui sur le type de phrase où un verbe d'existence ou une expression évaluative se détache en position initiale, pour introduire un rhème plus ou moins complexe¹³ :

Erant omnino itinera duo, quibus itineribus domo exire possent [sc. Heluetii]. (Caes. *Gall.* 1, 6, 1) “ il existait en somme deux chemins par lesquels ils [= les Helvètes] pouvaient quitter leur territoire.”

Dulce et decorum est pro patria mori. (Hor. *carm.* 3, 2, 13) “ C'est une douce et belle chose que de mourir pour la patrie.”

Dans les textes tardifs, les expressions marquant l‘existence’ occupent très souvent la position initiale dans la phrase ; elles sont annonciatrices de rhèmes :

extant ipsius egregii studia praedicanda. (Hydatius 81) “ De cet homme excellent subsistent des ouvrages savants à propager.”

Ecce et coepit iam esse hora forsitan octaua. (*Itinerarium Egeriae* 4, 5) “ Et voilà que peut-être commençait la huitième heure de la journée.”

Habebat autem de eo loco ad montem Dei forsitan quattuor milia. (*Itinerarium Egeriae* 2, 1) “ Et de cet endroit à la montagne de Dieu il y avait peut-être une distance de quatre mille pas.”¹⁴

À la suite des modifications des règles gouvernant l'emplacement des constituants syntaxiques en latin, les phrases indiquant une rhématisation forte se détachent de plus en plus sur le fond des phrases canoniques, dans lesquelles l'ordre des constituants se fixe petit à petit à l'époque préromane¹⁵. Les langues romanes développent ainsi, sur des bases latines, un système relativement cohérent pour l'expression marquée de la perspective communicative de la phrase. User ou ne pas user de ces procédés pragmatiques particuliers est un choix qui reste à la discréption du locuteur, situant son acte communicatif dans le réseau de ses interactions avec le monde.

Université de Debrecen

Sándor KISS

¹³ Cf. également Devine / Stephens (2006, 166-172) ; Spevak (2010, 29-30 et 57-58).

¹⁴ À propos de la genèse de *habet* impersonnel en latin tardif (effacement du sujet dans *domus habet multum uinum* → *habet multum uinum*), cf. Bassols de Climent (1948, 82-83). Quant à l'expression de la ‘nécessité’, l'*Itinerarium Egeriae* nous offre beaucoup de phrases ayant la structure ‘expression impersonnelle + infinitif’, du type *necessitatem nos fuit ibi descendere iuxta consuetudinem.* (7, 7) “ il nous a fallu y descendre selon notre habitude.”

¹⁵ Concernant les modifications de l'ordre des constituants syntaxiques en latin tardif, voir Kiss (2015, 593-595).

Références bibliographiques

Textes

- Gregorius episcopus Turonensis : *Libri Historiarum X.* Publ. Bruno Krusch / Wilhelm Levison. *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merouingicarum I/1.* Hannover, 1951.
- Hydatius Lemicus : *Continuatio chronicorum Hieronymianorum.* Publ. Theodor Mommsen. *Monumenta Germaniae Historica, Auctores antiquissimi XI.* Berlin, 1894.
- Itinerarium Egeriae.* Publ. Otto Prinz. Heidelberg, Winter, 1960⁵.
- Liber Historiae Francorum.* Publ. Bruno Krusch. *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merouingicarum II.* Hannover, 1888.

Études

- Bassols de Climent, M., 1948. *Sintaxis histórica de la lengua latina II*, Barcelona, Instituto Nebrija (CSIC).
- Buridant, Claude, 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- Cioranescu, Alejandro, 1961. *Diccionário etimológico rumano*, Tenerife, Universidad de La Laguna.
- Devine, A. M. / Stephens, Laurence D., 2006. *Latin Word Order: Structured Meaning and Information*, Oxford, Oxford University Press.
- Gili y Gaya, Samuel, 1968. *Curso superior de sintaxis española*, La Habana, Instituto del Libro.
- Gramatica limbii române*, 1966². Bucureşti, Academia Republicii Socialiste România, vol. I-II.
- Hofmann, J. B. / Szantyr, A., 1965. *lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck.
- Kiss, Sándor, 1987. «Le traitement des fonctions de la phrase simple dans la linguistique française entre 1950 et 1965», in : Kiss, Sándor / Skutta, Franciska (ed.), *Analyse grammaticale – analyse narrative*, Debrecen, Kossuth Lajos Tudományegyetem, Studia Romanica, 7-70.
- Kiss Sándor, 2015. «Recherches sur le texte des chroniques latines du Haut Moyen Âge», in : Haverling, Gerd, V. M. (ed.), *Latin Linguistics in the Early 21st Century, Acts of the 16th International Colloquium on Latin Linguistics*, Uppsala, Universitet, 588-596.
- Paul, Hermann, 1920⁵ [1880]. *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen, Niemeyer (réimpr.).
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René, 2009⁷. *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Salvi, Giampaolo / Vanelli, Laura, 2004. *Nuova grammatica italiana*, Bologna, Il Mulino.
- Sechehaye, Albert, 1926. *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Édouard Champion (réimpr. 1950).
- Spevak, Olga, 2010. *Constituent Order in Classical Latin Prose*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- Tesnière, Lucien, 1959. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Wartburg, Walter von / Zumthor, Paul, 1958². *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke.
- Wierzbicka, Anna, 1988. *The Semantics of Grammar*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.